

Caroline Barrera et Patrick Ferté (dir.), Histoire de l'université de Toulouse, Portet-sur-Garonne, Editions Midi-Pyrénéennes/Université fédérale de Toulouse, 2020. Vol. 1 Le Moyen Âge (J. Verger et P. Foissac, 346 p.), Vol. 2 L'époque moderne (P. Ferté), vol. 3 L'époque contemporaine (C. Barrera, dir., 768 p.).

Entretiens avec Patrick Ferté et Caroline Barrera, historiens à l'UT2J et l'INU Champollion

- **Trois tomes, une vingtaine de chercheurs, huit siècles d'archives, c'est un travail colossal qui a été fait, peut-on dire inédit ?**

Patrick Ferté : Une entreprise colossale en effet d'abord parce qu'il s'agit d'une très longue histoire et d'autre part parce que l'université de Toulouse conserve un des plus riches fonds d'archives de France, particulièrement de la Renaissance à la Révolution : archives intimes des facultés avec les registres de délibérations des professeurs, tous les règlements institutionnels, tous les registres d'inscriptions et de graduations des étudiants depuis 1561, et même les procès-verbaux des examens de droit avec le résultat du vote du jury pour chaque candidat. Les secrétaires étaient très pointilleux à la différence de la plupart des autres campus, même les plus importants (Montpellier, Paris...) et fournissaient quantité de détails sur les étudiants, ce qui permet d'étudier non seulement le fonctionnement de l'université, mais aussi sa fonction sociale. En cela, on peut considérer, sans immodestie, qu'une telle étude globale et même histoire totale pour certaines périodes, constitue une première dans l'historiographie universitaire française. A l'étranger, seules peut-être nous ont précédés Oxford avec la même envergure, Oslo (mais pour une histoire bien plus courte) et partiellement Salamanque et quelques universités italiennes et néerlandaises.

Ceci explique que Caroline Barrera et moi-même avons dû réunir les compétences d'une équipe interdisciplinaire d'une vingtaine de chercheurs, dont 17 pour l'époque contemporaine (volume 3) qui jusqu'ici n'avait pas donné lieu en amont à autant de travaux scientifiques de fond que les époques antérieures.

Caroline Barrera : Oui. Il y a bien sûr eu d'autres travaux sur le 19^e et le 20^e siècles, et de très bons. Je pense au livre de John Burney par exemple sur l'université au 19^e siècle. Mais ces travaux restaient partiels soit sur une période, soit sur un établissement, soit sur une discipline. C'est donc bien la première fois que le site est abordé globalement dans toute sa diversité institutionnelle (universités, grandes écoles, instituts) et pas par établissement, dans toute celle de ses acteurs (professeurs et personnels administratifs et techniques, étudiants), dans toutes ses fonctions et ses facettes (l'enseignement et la recherche mais aussi les relations internationales, la culture, le patrimoine, l'architecture, la vie étudiante, l'économie, la politique, etc.), dans toutes ses dimensions géographiques (Toulouse et Midi-Pyrénées, l'université et son rayonnement), etc.

- **Comment avez-vous choisi d'articuler ce travail ?**

CB : De deux manières : avec des trames similaires et avec des interrogations communes. Si les 3 volumes suivent les découpages chronologiques traditionnels : le Moyen Âge, l'époque moderne et l'époque contemporaine, chaque période reprend dans quatre ou cinq parties une trame assez similaire. La première partie de chaque période se focalise sur le déroulé chronologique institutionnel, repère et analyse les piliers structurels, les grandes réformes, aborde les questions matérielles et patrimoniales. Il replace l'université dans les différents contextes de son histoire, identifiant les « champs de force » au milieu desquels elle évolue. Les suivants, tout en proposant des périodisations claires, sont davantage thématiques sur les enseignants et leurs activités, sur les étudiants et sur les relations de l'université avec l'extérieur. Il en va de même pour toute une série d'interrogations qui courent sur plusieurs siècles : la construction institutionnelle, la question de la sécularisation, la cohésion universitaire, les fonctions de l'université, la relation de l'université de Toulouse avec la ville, son rayonnement national et international, la question pédagogique bien sûr, etc.

PF : Les 3 volumes traitent chacun d'une période spécifique : le volume 1 rédigé par Jacques Verger et Patrice Foissac concerne le Moyen âge et s'attèle à l'origine problématique de l'université (1229-1245) et à la consolidation de l'institution avec l'érection progressive de ses facultés ainsi que des collèges de boursiers, sortes de petites cités universitaires destinées à aider les étudiants pauvres. Le volume 2, rédigé par moi-même (Patrick Ferté) traite de l'histoire de l'université à l'époque moderne, c'est-à-dire de l'aube de la Renaissance (1470) jusqu'à la Révolution : période faste en archives, je l'ai dit, mais aussi en mutations ; ce volume ne se limite pas à l'histoire institutionnelle, mais tente l'histoire intellectuelle des quatre facultés avant de se plonger dans l'univers étudiant au prix d'une étude sociale et culturelle fouillée, non seulement en salle de cours mais aussi hors campus, car le quartier latin toulousain était jour et nuit perturbé par les frasques de ces jeunes gens au sang chaud et armés d'épées à deux mains !
Le volume 3 dirigé par Caroline Barrera réunit les travaux de 17 chercheurs venus de différents horizons scientifiques et retrace la résurrection de l'université sous Napoléon Ier, ses mutations successives et sa complexification en multiples branches, facultés, instituts mais aussi grandes écoles : tous les aspects sont abordés, institutionnels, pédagogiques, scientifiques, mais aussi matériels, humains, architecturaux...

- **Un travail pluridisciplinaire, parce que les sources étaient variées...**

CB : Oui, c'est vrai qu'à l'époque contemporaine, les sources sont très variées : sources administratives, presse, témoignages, photographies, sources étudiantes, traces patrimoniales nombreuses et aussi, ce que n'ont pas nos amis médiévistes et modernistes, l'immense chance de pouvoir interroger des acteurs vivants ! Mais ce travail pluridisciplinaire, c'est aussi un choix méthodologique délibéré : celui de varier les regards et les approches sur un sujet. C'est ce que font les *sciences studies*, c'est-à-dire de ne pas considérer l'histoire des sciences uniquement comme une histoire des idées, des corpus, des découvertes, mais comme une histoire sociale, culturelle, politique, économique, etc. On a donc ici, aux côtés des

historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes, des historiens du droit, de l'art, du sport, de la médecine, des juristes, des sociologues, un théologien, un économiste et un spécialiste du patrimoine universitaire.

- **L'université de Toulouse était dès le Moyen Âge une université très importante, pourquoi ?**

PF : Assez rapidement dès le Moyen âge, l'université de Toulouse a progressé en réputation jusqu'à atteindre le rang de deuxième campus du royaume par sa population étudiante : en droit, elle est devenue un pôle d'excellence, estimée préférentiellement à toute autre par la monarchie, contrôlée de près par un parlement vigilant (contrairement aux autres facultés souvent décadentes) et grâce à de sévères concours de recrutement de ses professeurs. Elle a conservé ce rang de la Renaissance à la Révolution. Il faut dire qu'avant 1679, l'université de Paris n'avait pas le droit d'enseigner le droit civil à la différence de Toulouse, et bien des futurs cadres de la monarchie (notamment presque tous les chanceliers de France), s'en venaient donc étudier à Toulouse, attirés par ses professeurs célèbres. Il faut dire aussi qu'à cette époque, les étudiants avaient l'humeur voyageuse et n'hésitaient pas à parcourir à pied des centaines de kms et à visiter plusieurs facultés lointaines : le programme Erasmus d'aujourd'hui ne donne qu'une faible idée de ces cursus itinérants de la Renaissance. Au 16^e comme au 17^e siècle, le bassin de recrutement de l'université s'étendait à tout le royaume (on y trouve nombre de Normands, de Bretons, de Picards, etc.) et même à l'étranger (Espagnols surtout dès le Moyen âge, Écossais puis Irlandais à partir du 17^e s.) A l'époque contemporaine, la massification a fait exploser les effectifs et ont étendus ses horizons à la planète entière : le volume 3 donne la statistique de ce cosmopolitisme dynamique et pleinement assumé.

- **Où se situait-elle physiquement ?**

PF : Le quartier latin était situé dans un quadrilatère joignant grosso modo les Jacobins à l'église du Taur, à St-Sernin et à la rue Albert-Lautman où se trouvait le bâtiment de la faculté de droit, toujours en activité d'ailleurs, tout près donc de l'actuelle 'Université des Sciences sociales : finalement le quartier des étudiants de droit n'a que peu changé depuis plus de 600 ans. Les hauts lieux étaient pour la théologie l'église des Jacobins, le couvent des Augustins, celui des Cordeliers (franciscains) et des cisterciens, mais il y avait aussi une salle publique de théologie, qui abrite aujourd'hui, par ironie de l'histoire, un temple protestant (Eglise réformée de France). Dans ce quartier étaient aussi situés les collèges de l'Esquile et des Jésuites (aujourd'hui Lycée Fermat) qui furent annexés à la faculté des arts (libéraux).

- **Quels étaient ses domaines d'enseignement ?**

PF : A cette lointaine époque, les filières étaient très limitées, et bien peu de professions nécessitaient des diplômes universitaires : pour un jeune homme (car

l'enseignement supérieur d'alors n'acceptait pas les femmes !), l'alternative était la suivante : voulait-il un avenir laïque ou ecclésiastique ? Le futur laïc n'avait le choix qu'entre la faculté de médecine (très peu choisie) ou la faculté de droit ; le futur prêtre pouvait tenter de décrocher un diplôme universitaire, mais ce n'était aucunement obligatoire ; pour lui, la faculté était...si je puis dire, facultative ! S'il était ambitieux, alors il pouvait aller au choix en faculté de droit canon, en faculté des arts libéraux (pour obtenir une maîtrise ès arts) ou, surtout, en faculté de théologie pour décrocher un baccalauréat, une licence ou un doctorat.

- **Quelles étaient ses missions ?**

PF : La mission de l'université était avant tout de former les futurs cadres de la justice via le droit, ceux de l'Église et, à un moindre degré, les médecins. Son rôle était aussi, partiellement, sous-tendu par une certaine méritocratie par le savoir. Si l'on analyse les cursus des étudiants et la profession de leurs parents, on peut décrypter ce rôle social de l'université : c'était certes, majoritairement, un lieu de reproduction des élites, ce n'est aucunement une surprise ; mais on décèle aussi, et c'est un aspect captivant de telles études statistiques, un rôle d'ascenseur social, fût-il minoritaire : par le biais du diplôme, on voyait des fils issus de l'artisanat, des boutiques, ou des professions à l'époque très subalternes et non diplômées (comme notaires, procureurs, huissiers, juges inférieurs, chirurgiens), voire des enfants de paysans se hisser dans la société comme avocats au parlement, médecins ou prêtres gradués. Malgré la société d'ordres, une certaine méritocratie était donc déjà à l'œuvre en faculté sous l'Ancien régime avant que l'époque contemporaine en fasse une de ses vertus primordiales et s'ouvre à l'extrême fin du XIXe siècle à la gent féminine, aujourd'hui largement majoritaire.

L'université s'est donnée une autre mission à l'époque contemporaine : la recherche ; et c'est évident par la prolifération de disciplines, d'instituts et/ou de laboratoires dont le volume 3 retrace la genèse et le développement. Mais cet aspect est une innovation des 19^e et 20^e siècles, sous l'influence du modèle universitaire germanique. Sous l'Ancien Régime il en allait tout autrement : l'université se voulait plus conservatoire que laboratoire ; elle se limitait à transmettre un savoir traditionnel, quitte même à éliminer tous les déviants et novateurs. Par exemple, en philosophie, en médecine, les professeurs continuèrent jusqu'à la Révolution de mépriser la chirurgie, ou de nier la circulation du sang, le système de Newton, et de s'accrocher longtemps à Aristote puis à Descartes. Elle joua ainsi souvent un rôle retardateur dans l'histoire intellectuelle. Heureusement à partir du 19^e siècle, naît le concept de l'enseignant-chercheur où les Toulousains aujourd'hui jouent à plein leur partition et contribuent à faire de la Ville rose un pôle d'excellence.

CB : La production savante des professeurs est ancienne et antérieure à la période contemporaine, les volumes 1 et 2 de l'ouvrage le montrent bien. Mais il est vrai que dans la première moitié du XIXe siècle, les facultés ne sont pas faites pour la recherche ; ça ne fait pas partie de leurs missions officielles. Elles doivent enseigner

et diplômé. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'individuellement les professeurs ne produisent rien, mais ils ne sont pas aidés par leur institution. Ils se débrouillent autrement, notamment grâce aux sociétés savantes. Ce qui change avec la III^e République, sous l'influence du modèle universitaire allemand, c'est que la recherche devient une mission officielle. Concrètement, cela veut dire que l'on prévoit enfin des laboratoires, des bibliothèques, des lignes budgétaires ; que les facultés se dotent de revues universitaires, etc. Et oui Toulouse compte des chercheurs de renom. On connaît bien sur Paul Sabatier, prix Nobel de chimie en 1912, le seul à Toulouse, jusqu'à celui remporté par Jean Tirolle en 2014. À la faculté des lettres aussi, les personnalités sont très nombreuses. Si on prend le critère des professeurs membres de l'Institut par exemple (qui rassemble les grandes académies parisiennes), on peut citer, entre autres, Gabriel Compayré (philosophie), Albert Lécivain (histoire), Ernest Zyromski et Pierre-Marie Beaudouin-Mondry (lettres), Joseph Calmette (histoire méridionale), Antoine Thomas (langues et littératures méridionales), Octave Navarre (grec), Daniel Faucher (géographie), Robert Blanché (philosophie), etc. La faculté des lettres est aussi riche de prestigieux instituts qui précèdent les centres et laboratoires de recherche, plus proches de nous et qui ont développé avec le CNRS, des formes d'organisations de la recherche plus collectives. On peut citer l'institut d'études méridionales (1914) (ancêtre de l'actuel laboratoire Framespa), l'institut normal d'études françaises (1920), pionnier dans la pédagogie du FLE, l'institut de géographie, l'institut d'art préhistorique (1957), l'institut d'études hispaniques, hispano-américaines et luso-brésiliennes (1959) ou l'institut de psychologie (1959), etc.

- **L'université a-t-elle été selon les périodes, un contre-pouvoir ?**

PF : Oh non ! bien au contraire. Pour trouver un cas, il faudrait aller chercher bien loin et pour un court moment, à l'époque du Grand Schisme (1378-1417), précisément vers 1402, lorsque l'université de Toulouse qui reste fidèle à l'antipape d'Avignon Benoît XIII (Pedro de Luna) dénonce la politique royale qui opte pour le pape rival. Elle est alors à contre-sens de l'histoire de la monarchie française qui cherche alors à s'émanciper de la tutelle pontificale. Le roi lui règlera bientôt son compte, en laïcisant sa gouvernance (jusque-là dominée par l'Église et l'archevêque) et en la plaçant sous le contrôle du parlement de Toulouse : dès lors, l'université de Toulouse devient une petite fille modèle de la monarchie qui la favorisera en tout, allant jusqu'à lui octroyer un financement public, en s'assurant de son bon fonctionnement et en dotant enfin sa faculté de droit de bâtiments neufs (1531). D'ailleurs, en septembre 1793, ce n'est pas par hasard si les Révolutionnaires abolirent toutes les universités d'ancien régime, Toulouse comme les autres, malgré plus de 5 siècles de trop bons et loyaux services...

- **Le passage du 18^{ème} au 19^{ème} siècle est important. L'université de Toulouse renaît de ses cendres et ne va pas cesser de se transformer ?**

CB : Oui. En fait, l'université est à réformer en permanence, ce qu'elle fait. Il y a des transformations discrètes, des adaptations et des stratégies de contournement quand il y a un verrou et aussi de grandes réformes. Parmi celles-ci, on a la création de l'Université impériale en 1806-1808 qui recrée des facultés en France mais différemment. Elles sont intégrées dans une seule Université impériale pour tout le territoire, très centralisée. Toulouse est alors dotée d'une faculté de droit, de deux facultés de théologie (une catholique et une protestante à Montauban), d'une faculté des lettres et d'une faculté des sciences. La ville ne retrouve pas sa faculté de médecine et doit se contenter d'une école. Suite à la défaite de 1870-71, la III^e République rénove considérablement l'enseignement supérieur et c'est en 1896 que Toulouse retrouve son université qui rassemble officiellement ses facultés. Cette « université de Toulouse » dure jusqu'en 1968 quand, suite aux événements de Mai 68, la loi Faure transforme la gouvernance des universités et signe l'éclatement de celle de Toulouse en plusieurs universités que nous connaissons aujourd'hui. Mais ces grandes dates ne doivent pas dissimuler toutes les transformations permanentes. La décennie qui précède 1968 est ainsi très riche au sein de l'université ou en dehors : délocalisation à Toulouse des écoles d'aéronautique, création des IUT, de l'INSA et de l'ENIT, nouveaux diplômes, sans parler de la massification de l'enseignement supérieur qui a commencé bien avant et a déjà transformé l'environnement universitaire avec l'irruption d'un campus universitaire « à l'américaine », celui de la faculté des sciences, à Rangueil.

- **C'est à l'époque contemporaine (à partir de la Révolution Française) que la recherche prend une place à part entière à l'université ?**

CB : La production savante des professeurs est ancienne et antérieure à la période contemporaine, les volumes 1 et 2 de l'ouvrage l'ont bien montré. Mais il est vrai que dans la première moitié du XIX^e siècle, les facultés ne sont pas faites pour la recherche ; ça ne fait pas partie de leurs missions officielles. Elles doivent enseigner et diplômer. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'individuellement les professeurs ne produisent rien, mais ils ne sont pas aidés par leur institution. Ils se débrouillent autrement, notamment grâce aux sociétés savantes. Ce qui change avec la III^e République, sous l'influence du modèle universitaire allemand, c'est que la recherche devient une mission officielle. Concrètement, cela veut dire que l'on prévoit enfin des laboratoires, des bibliothèques, des lignes budgétaires ; que les facultés se dotent de revues universitaires, etc. Et oui Toulouse compte des chercheurs de renom. On connaît bien sur Paul Sabatier, prix Nobel de chimie en 1912, le seul à Toulouse, jusqu'à celui remporté par Jean Tirolle en 2014. À la faculté des lettres aussi, les personnalités sont très nombreuses. Si on prend le critère des professeurs membres de l'Institut par exemple (qui rassemble les grandes académies parisiennes), on peut citer, entre autres, Gabriel Compayré (philosophie), Albert Lécrivain (histoire), Ernest Zyromski et Pierre-Marie Beaudouin-Mondry (lettres), Joseph Calmette (histoire méridionale), Antoine Thomas (langues et littératures méridionales), Octave Navarre (grec), Daniel Faucher (géographie), Robert Blanché (philosophie), etc. La faculté des

lettres est aussi riche de prestigieux instituts qui précèdent les centres et laboratoires de recherche, plus proches de nous et qui ont développé avec le CNRS, des formes d'organisations de la recherche plus collectives. On peut citer l'institut d'études méridionales (1914) (ancêtre de l'actuel laboratoire Framespa), l'institut normal d'études françaises (1920), pionnier dans la pédagogie du FLE, l'institut de géographie, l'institut d'art préhistorique (1957), l'institut d'études hispaniques, hispano-américaines et luso-brésiliennes (1959) ou l'institut de psychologie (1959), etc.

- **C'est aussi une période riche en mobilité ?**

CB : Oui absolument. La présence des étudiants étrangers n'est pas une nouveauté au XIX^e siècle, c'est un instrument puissant du *soft power* français, un moyen, en formant les élites étrangères, d'exporter le modèle français et donc de se faire des amis, ou de capter les cerveaux étrangers. Selon la géopolitique du moment, selon les crises, les vagues se succèdent : des réfugiés polonais des années 1830 et 1860 aux étudiants juifs discriminés de l'Empire russe avant 1917, suivis par ceux d'Europe de l'Est de l'entre-deux-guerres, etc. La « clientèle étrangère » peut atteindre des niveaux importants. Ainsi en 1909-1910, elle compte pour 47 % des effectifs de l'institut électrotechnique de la faculté des sciences et encore 29 % en 1920 ; à l'institut de chimie, il y a 75 % d'étudiants étrangers en 1926. L'université de Toulouse se dote d'ailleurs en 1893 d'un comité de patronage des étudiants étrangers et coloniaux, véritable structure interuniversitaire qui rassemble les facultés, les représentants de l'État et les collectivités territoriales. Outre la publicité, le comité accueille les étudiants, fournit des réductions pour les hôtels, de l'aide médicale, renseigne les parents inquiets, gère les revenus des étudiants. Tout un réseau de correspondants maîtrisant les langues étrangères apporte son aide. De leur côté, les professeurs multiplient les déplacements à l'étranger.

- **Patrick Ferté évoquait le quartier latin de Toulouse, très animé à l'époque moderne, des étudiants turbulents... C'est toujours le cas après la Révolution ?**

CB : Oui ! Et les autorités continuent de craindre l'agitation étudiante à tel point qu'il faut attendre 1883 pour qu'ils aient le droit de fonder leurs associations étudiantes. L'Association générale des étudiants de Toulouse (AGET) ouvre ses portes en juin 1886.